



TAXE D'APPRENTISSAGE

- Année 2011 - salaires 2010 -

Tél. : 03.80.65.92.32 Mail : sylvie.cornevin@cci21.fr
Fax : Site : www.cci21.fr

Entreprise

Siret	383 967 346 00016	NAF 0121Z	DOMAINE AF GROS
Activité	EXPLOITATION VITICOLE		
Contact	MME PARENT ANNE-FRANCOISE	5 GRANDE RUE LA GARELLE	
Téléphone	0380226185		
Fax	0380240316	21630 POMMARD	
E-mail	af-gros@wanadoo.fr		
Conseiller			Id. 10721

Effectifs au 31/12/2010

Nombre de salariés	5
Nombre d'apprentis	0
Contrats de professionnalisation et d'apprentissage	0

Régime Général

Formulaire Global

Dossier n° 900114

Salaire brut 2010

213 515,00

Taux de taxe

X 0,50 %

Taxe brute

= 1 068,00

A DEDUIRE (dépenses directes effectuées par l'entreprise)

Déduction des frais de stage

<input type="checkbox"/> jour(s) formation "Catégorie A"	X	19,00 / jour	=	
<input type="checkbox"/> jour(s) formation "Catégorie B"	X	31,00 / jour	=	
<input type="checkbox"/> jour(s) formation "Catégorie C"	X	40,00 / jour	=	

(limité à 4% de la Taxe)

Montant des déductions pour frais de stage =

Taxe nette = 1 068,00 €

	Salaire brut 2010	Taux	
Contribution au développement de l'apprentissage (CDA)	213 515,00 X	0,180 %	= 384,00 €

MONTANT DU VERSEMENT = 1 452,00 €

Déclaration faite par:

- le cabinet comptable
 l'entreprise

Destinataire des documents libératoires

Date

Signature
et cachet
obligatoire

Entreprises

REGLEMENT : chèque virement autre

(A cocher)

(A préciser)

Merci d'effectuer un virement sur notre compte RIB 30003 00750 00050260168 30 ou d'établir votre chèque à l'ordre de CCI Côte d'Or, et de nous le faire parvenir, avec les pièces justificatives, au plus tard le 28/02/2011.

Nous transmettre les pièces justificatives liées aux déductions.

- Contrat d'apprentissage Convention de stage



TAXE D'APPRENTISSAGE

- Année 2011 - salaires 2010 -

Tél. : 03.80.65.92.32 Mail : sylvie.cornevin@cci21.fr
Fax : Site : www.cci21.fr

Régime Général

Formulaire Global

Dossier n° 900114

Calcul des bases

Au titre du Quota

QUOTA : Taxe Brute X 52% = 555,00
dont FNDMA : Taxe Brute X 22% = 235,00
dont Concours Financier CFA =
Reste Solde affectable = 320,00

Au titre des Niveaux de formation

Montant de la Taxe Nette = 1 068,00
QUOTA : Taxe Brute X 52% = 555,00
Reste Solde affectable = 513,00

Liste des apprentis

Nom et prénom apprenti N° contrat	Nom et adresse du CFA d'accueil	Date du contrat	Concours Financier

Liste des reversements

Nom et adresse de l'école	Habilitations	Montant quota	Montant hors quota
00061580 CFA REGIONAL DES MFREO ANTENNE RUFFEY LES BEAUNE PARC TERTIAIRE DES GRANDS CRUS 60G AV DU 14 JUILLET 21300 CHENOVE	Q B		
	Total affecté		
	Reste	320,00	513,00

IMPORTANT ! Les reversements aux écoles et les concours financiers sont saisis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par nos soins après contrôle du respect de la législation.